

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 76

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : la dévine des Robisquet
Autor: Gaell, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

DU DIMANCHE

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

TRADITIONS POPULAIRES concernant certaines Pierres

Chaque pays a ses traditions populaires, ses superstitions et ses coutumes. Autrefois ces traditions se perpétuaient de génération en génération, et cela avec d'autant plus de fidélité que la mémoire a dû s'exercer plus vivement en l'absence de l'écriture. La facilité de lecture de nos jours fait perdre malheureusement ces anciennes légendes. On n'ose plus les raconter au foyer domestique, parce que la jeunesse plus instruite la traite de superstition, de niaiseries et pire encore. Les modernes instruits ne comprennent pas tout ce qu'il y a d'instructif dans ces récits légendaires, qui sont à proprement parler les seules bases de l'histoire primitive de nos populations. Sans ajouter foi à ces légendes, il faut cependant avouer qu'il y a en elles un fond de vérité historique dénaturé dans la suite des âges. C'est aux savants à détacher ce fond historique des embellissements naïfs dont le peuple les a ensuite entourées. Parmi les traditions aux croyances populaires, du Jura se trouvent certains faits qui conservent des roches, ou des pierres qui ont attiré l'attention populaire. En voici quelques unes.

1. *La Pierre de l'Autel.* — Cette pierre n'est autre chose qu'une roche naturelle qui se dresse sur la montagne du Repais, dans la paroisse d'Asuel. Vue d'un certain côté elle semble offrir l'apparence d'une tête d'homme à figure léonine. Elle n'a point été taillée, et sur sa sommité aplatie, que l'on peut escalader au moyen de quelques entailles, on observe de nombreuses traces de feu, qu'on allumait pour les sacrifices drui-

diques. Sa forme bizarre, sa situation écartée sur cette montagne, ont dû éveiller l'attention des peuples céltiques venus sur ce haut lieu. Cette roche est déjà citée dans les actes de l'Evêché de Bâle, en 1210 et a toujours porté le nom de *Pierre de l'Autel*: «*Inde ad rupem quo appellaturae de Altare*» (Voir Trouillat, I. 452), malgré les dénégations de nos modernes critiques.

C'est là que des femmes moitié chrétiennes, moitié païennes, et jusqu'au XVII siècle, venaient offrir des sacrifices et exécuter pendant la nuit des danses profanes. Leurs chants et leurs cris discordants, des feux allumés sur la Pierre de l'Autel et autres circonstances les firent prendre pour des sorcières, et quelques unes encore, au XVII^e siècle, payèrent de leur vie cette persistance à des pratiques superstitieuses. (Voir les Criminalia, ou procès de sorciers, aux Archives de l'Evêché, à Berne.)

Les assemblées des Druides se tenaient la nuit. Elles se maintinrent secrètement durant la période romaine. L'introduction du culte chrétien donna le dernier coup au druidisme et réduisit ses sectateurs à ne pouvoir plus l'exercer qu'au sein des forêts ou sur les hauteurs. Les prédictateurs de l'Evangile traitèrent ces assemblées de réunions diaboliques. Les sectateurs du druidisme furent accusés de magie et de sorcellerie, et ces accusations ont contribué à accréditer les récits des réunions des sorcières et du sabbat.

Ces superstitions que le christianisme combattait, ont néanmoins persisté bien tard, puisqu'on les poursuivait dans les lois forestières du siècle dernier. (Voir ordonnance forestal de l'Evêché de Bâle en 1755.)

Une légende de beaucoup plus chrétienne concerne le monolith de la Pierre de l'Au-

tel. Au VII^e siècle, saint Ursanne, saint Imier et saint Fromond étaient arrivés au sommet du Repais, près de la Pierre de l'Autel. Là, incertains du lieu où ils fixeraient leur demeure, ils interrogèrent Dieu pour les diriger dans leur choix. Après avoir prié, ils jetèrent leurs bâtons au hasard au milieu de ces contrées encore désertes. Le bâton de saint Ursanne dirigé vers l'onest, alla tomber sur un roc au bord du Doubs, où l'ermitage fixa sa demeure, qui donna naissance au monastère, puis à la Collégiale et à la ville de saint Ursanne. — Le bâton de saint Fromond partit vers le nord. Le saint, qui l'avait suivi, le retrouva dans une vaste forêt, où il se construit un ermitage, à peu de distance de Bonfol et qui est encore de nos jours un lieu célèbre de pèlerinage. — Le bâton de St-Imier s'envola vers le sud et s'arrêta au lieu où fut plus tard le couvent, la collégiale et le village de St-Imier.

2. *La Roche de la Colnate.* — Tout près de Césais, hameau de la commune de saint Brais, se dresse, sur le flanc de la montagne, une colonne de rocher de plus de 60 pieds de haut, posée seule et isolée au pied de la Haute-Roche de saint Brais, sur laquelle on a placé une borne trigonométrique. Cette roche rappelle l'époque druidique. Plus tard on y allumait des feux de la saint Jean et de Noël, et c'est encore là qu'on fait les feux des Brandsons.

3. *La Pierre des Fées à Courgenais.* — A quelques pas de la Pierre Percée — se trouvait encore, il y a quelques années, une roche informe, presque entièrement détruite aujourd'hui pour fournir les matériaux des constructions modernes au faubourg de Courgenais. La tradition rapporte que cette roche recouvre la boulangerie des fées, que durant la nuit on entend battre la pâte dans

Fenillet du *Pays du dimanche* 2

La déveine des Robisquet

par René GAELL

Le train sursautait sur les plaques tournantes. On arrivait à Chartres. Le Monsieur décoré se leva, remplaça par un gibus noir sa toque de voyage, et, tendant la main à Robisquet :

— Au revoir, Monsieur, bon voyage ! Enchanté d'avoir fait votre connaissance. Quand j'irai à Royan, je serai charmé d'aller vous faire une visite. Serais-je indiscrète en vous demandant votre adresse ?

Robisquet, très honoré de cette condescendance du Monsieur décoré. — Comment donc ! Mais avec le plus grand plaisir ! Nous

avons retenu un logement 18, avenue des Tilleuls.

Le Monsieur décoré. — Tiens ! précisément la rue où j'habite. C'est une coïncidence vraiment charmante. (A M^m Robisquet.) Madame, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

L'inconnu descendit avec un air majestueux et digne, tandis que Robisquet, en fermant la portière, disait à sa femme :

— Il est charmant, ce gargon-là, charmant ; c'est un homme bien élevé. Je serai enchanté de faire plus ample connaissance avec lui. Tu comprends, il est dans les bougies !

— Et nous dans les chandelles, fit M^m Robisquet. Je comprends... pour les affaires ! Mieux que ça. C'est un homme décoré. Il a des relations dans le monde officiel. Qui peut m'empêcher de demander plus tard le

ruban rouge par son entremise ? Moi aussi, j'en ferai des inventions, tout le monde peut en faire. Alors, tu me vois, un jour, sortant dans la rue, la boutonnière fleurie de la Légion d'honneur. Je te dis que ce voyage à Royan va nous servir énormément... Cette rencontre est aussi heureuse qu'imprévue. Ah ! ma bonne Anastasie, quelle chance ! Ce marchand de bougies est une trouvaille.

Ce fut, dans le compartiment, une jubilation sans pareille. Le train passait devant Niort qu'ils en parlaient encore. Ils échauffaient un tas de projets mirifiques sur la visite problématique de cet homme distingué que le hasard des voyages leur avait fait rencontrer.

Mais comme les fumées de la gloire ne remplissent guère l'estomac, ils songèrent à déjeuner.

le pétrin et souvent on voit la flamme du four. Là aussi, on voyait errer, devant la nuit, un grand troupeau de sangliers noirs. Une cavalière tout noir, mystérieux, chasse ces troupeaux, et les gens du pays avaient soin de laisser aux environs de la Pierre aux Fées des bottes de foin pour la nourriture du cheval de cet étrange chasseur.

4. *Pierre de Saint Germain.* — Ce monolithe se trouve près de la vieille église de Courrendlin, à l'entrée du cimetière. Il est croit-on, du VII siècle. La tradition rapporte que cette pierre était autrefois à l'entrée des gorges si pittoresques de Moutier et qu'elle servait de siège à St-Germain, abbé de Grandval. Ce saint avait fait construire une route, au plutôt fait réparer l'ancienne voie romaine de Pierre Pertruis à Augusta Rauracorum. Assis sur cette pierre, il appelaient les ouvriers autour de lui pour les instruire et les encourager. Cette pierre, dit la Tradition, aurait été amenée, il y a un siècle par un bourgeois de Courrendlin auprès du cimetière de la vieille église. Catholiques et protestants la vénéraient et allaient s'y asseoir pour la guérison des rhumatismes.

5. *Pierre de Vareroille.* — Entre le village de Damphreux et de Bonfol, existait autrefois le village de Vareroille, qui était déjà une commune au XIV siècle. Jean était maire de Vareroille au 1343. (Voir Trouillat III-813). Ce village aura été détruit au commencement des guerres de Bourgogne par E. de Hagenbach, qui, pour venger la mort de son frère Pierre, détruisit 40 villages de l'Ajoie. — Sur l'emplacement de l'ancien village, sur un plateau élevé et cultivé en champ, on voit encore une ruche informe qui a été transportée là par les hommes, on ne sait quand. Les gens du pays ne veulent pas l'enlever ni la détruire. Ils la laissent là. Si on demande aux anciens pourquoi on ne la fait pas disparaître pour faciliter les labours, ils répondent mystérieusement que ce serait dangereux, qu'on ne sait pas ce qui est caché sous cette pierre.

6. — *La Pierre des Sorcières.* — Un peu en arrière de la maison des orphelins à Courtelary, dans une dépression du sol, la nature a creusé un petit bassin rempli d'une eau pure et limpide. Tout à côté, une roche sortant de terre offre une surface concave que le peuple appelle aujourd'hui « la Roche des Sorcières ». Ce lieu devait être fa-

Une tranche de sancisson et deux petits pains d'un sou firent les frais du repas.

Royan ! Royan ! la ville magique, l'Eldorado vers lequel Paris se met en marche par tous les rapides. Royan ! le rêve de tant de petits employés, de commerçants casaniens, de bureaucrates vissés au rond de cuir !

— Hein ! fit Robisquet, nous y voilà !

— Eh oui, nous y voilà, fit sa femme, plongée dans cette rêverie presque tacite que procure l'excès du bonheur.

Par toutes les portières, l'express déversait une foule de monde. Dans la gare, c'étaient un vacarme et des tourbillonnements de voyageurs à donner le vertige. Un brouaha qui rappelait Paris.

— Comme c'est beau ! s'écria M^e Robisquet, déjà saisie par le sublime de la situation.

Or, c'était la marquise, le quai, les bateaux de la gare qu'ils voyaient. Mais il est entendu que tout est merveilleux pour les Parisiens, dès qu'ils sont seulement à cent kilomètres de la capitale.

(A suivre.)

vorables aux sacrifices et aux incantations druidiques. Encore de nos jours les gens de la contrée croient entendre des chants lugubres autour de cette pierre.

7. *Le Roc du Vorbourg.* — Les trois châteaux du Vorbourg, près de Delémont, furent détruits par le tremblement de terre en 1356. Il ne resta debout que la tour dite Ste-Anne et la fameuse chapelle consacrée par le pape Saint-Léon IX, en 1049, en l'honneur de St-Imier. Près du chemin creusé dans le roc, à côté de la tour Ste-Anne, on remarque une excavation dans la roche même, ressemblant assez à l'empreinte qu'un corps humain aurait laissée en se couchant sur le flanc gauche.

D'après la tradition populaire, le démon occupait l'emplacement du sanctuaire et le pape Léon le chassa en bénissant la chapelle. Mais le Maudit, désirant y rentrer après le départ du pape, alla se réfugier derrière la tour Ste-Anne et se coucha sur un banc de rocher, qui s'amollit sous sa pression diabolique.

Une autre tradition dit au contraire que ce fut le pape qui, se méfiant des intentions de l'esprit des ténèbres et craignant son retour, alla le guetter sur cette même roche. Le roc, sensible à tant d'honneur et voulant rendre la position du saint personnage plus confortable, s'amollit et prit l'empreinte du pontife. L'inspection des lieux ne permet pas de dire quelle est la véritable tradition.)

8. — En face du Vorbourg se dresse la Roche de Courroux, haut lieu où les Draïdes faisaient leur culte. Sur le bord méridional, la tradition populaire veut qu'il y ait des anneaux de bronze qui servaient à amarrer les barques quand la Vallée de Delémont n'était qu'un lac.

A. D.

L'affaire de M. Rotibal

(Suite et fin.)

L'affaire Rotibal passionnait maintenant tout Paris. Les charges s'étaient accumulées avec une rapidité suprenante. L'identité de la victime avait pu être reconstituée, grâce à un fragment de lettre à demi-brûlée dans la cheminée et commençant par ces mots : « Mon cher oncle. »

La signature manquait, mais le rendez-vous était bien mentionné, ainsi qu'un chiffre de dix mille dollars, sans autres indications. Evidemment, c'était l'appât du lucre qui avait armé ce petit rentier, nourri de lectures malsaines, contre son jeune parent, et l'on avait retrouvé cette somme dans son secrétaire.

Loin de fournir la moindre explication plausible, il s'était cantonné dans un système de défense qui exaspère toujours les magistrats et surexcite la curiosité publique : le mutisme.

Amené devant le juge d'instruction, il ne voulut répondre ni aux questions d'identité ni aux autres, et se borna à cette déclaration originale :

— Je paye régulièrement mes impôts pour assurer le bon fonctionnement de la justice et des autres institutions. Un officier ne me demande pas de faire ma besogne, pourquoi me demandez-vous de faire la vôtre ? C'est à vous, non à moi, de chercher la vérité, de faire la lumière, de prouver mon innocence.

1.) Voir aussi Tant veille légende du Vorbbourg (par Gauthier-sans-avoir) Delémont 1902.

cence ou ma culpabilité ; je ne m'en mêle point et j'attends le résultat.

Son avocat eut beau lui représenter le mauvais effet de cette attitude.

— Ne vous inquiétez pas plus que moi, lui conseilla-t-il amicalement.

— Mais pour ma plaidoirie ?

— C'est votre affaire, ce n'est pas la mienne.

Et à chaque interrogatoire, c'était la même répétition. Il écoutait la lecture des faits articulés, comme celle d'un roman-feuilleton, avec un plaisir évident ; il suivait avec intérêt les déductions ingénieuses du magistrat, mais il ne discutait aucune hypothèse, ne relevait aucun errement, n'approuvait aucune constatation, et se tenait résolument au rôle de spectateur qui a payé sa place et en veut pour son argent.

Jamais instruction ne fut plus laborieuse. M. Rotibal, qui habitait le même quartier et la même maison depuis vingt ans, n'y était cependant pas né ; d'où venait-il ? qui était-il ? Portait-il un faux nom ? Où vérifier son état civil ? Était-il Parisien ? provincial ? étranger ? Picard ? Anglais ? Russe ? Américain ?

On l'ignorait. Peu communiqué de son naturel, il ne parlait jamais de sa famille, de son pays, de ses affaires. Il n'avait aucun papier chez lui, ne recevait ni amis, ni parents, ni lettres, ni cartes, vivait isolé au milieu de la foule, et son état civil était presque aussi difficile à reconstituer que celui du fameux Campi, faute d'un fil conducteur.

Enfin, tant bien que mal, on parvint à dresser un acte d'accusation écrasant, en dépit de nombreuses lacunes, dans lequel Rotibal (Jean-Ernest) était accusé de vol et de meurtre avec prémeditation sur la personne de son neveu présumé X... et déféré aux assises.

Le mystère planant sur cette affaire en avait quintuplé l'intérêt, tous les journaux lui consacraient plusieurs colonnes, les illustrés reproduisaient les traits du meurtrier, le cadavre défiguré de la victime ; si l'on manquait de détails sur ce dernier, on en imaginait ; quant au premier, sa vie, ses mœurs, ses habitudes, ses goûts, ses manies, tout était passé au crible, et les racontars les plus divers trouvaient une égale créance.

Le grand jour arriva ; la salle était bondée comme pour Pranzini ou Tropmann, on comptait sur des révélations sensationnelles que le prévenu, roublard, aurait réservées pour l'audience. Mais, après avoir salué poliment le jury et la cour, jeté un regard malicieux sur le public, il s'assit tranquillement à son banc et ne répondit pas plus aux questions du président qu'à celles du juge d'instruction.

L'exposé de l'affaire fut bref, et pour cause ; l'audition des témoins fut longue et diffuse, faute de renseignements précis ; il fallait se rabattre sur les « on dit », comérages et médias variés. On apprit ainsi que M. Rotibal ne fréquentait guère le café, ne s'accordait qu'une partie de matinée le dimanche et n'appréciait pas à sa valeur la société de ses semblables, preuve qu'il avait de mauvais instincts : ses lectures furent également critiquées, et le roman-feuilleton passa là un aussi vilain quart d'heure qu'au temps d'Ange Pitou et de la comtesse de Charny.

Il n'y avait pas de témoins à décharge, l'accusé s'étant refusé à en faire citer un seul, et l'avocat, livré à ses seules ressources, n'osa plaider *non coupable* et préféra invoquer l'inconscience, ou tout au moins